

ACTION 1 : Développer la pratique du compostage sur la commune

Date de création :
Avril 2019

Date de mise à jour :

AXE 3 : RESPECTER L'ENVIRONNEMENT

Objectif Global 1 : Mieux gérer les déchets

Contribution aux 17 Objectifs de Développement Durable

(forte et modérée)



Contribution aux 5 finalités du Développement Durable

(forte et modérée)

Finalité 1	Lutte contre le changement climatique	
Finalité 2	Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	<input checked="" type="checkbox"/>
Finalité 3	Epanouissement de tous les êtres humains	
Finalité 4	Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations	
Finalité 5	Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	

Présentation de l'action

Porteur de l'action	Commune d'Allinges
Contexte	Pas de compostage collectif sur la commune (sauf à l'école) Compostage individuel peu développé sur la commune
Objectif	Diminuer le volume des déchets organiques dans les déchets ménagers
Moyens	<p>Installer des composteurs collectifs : cette action est déjà en place à l'école. Se rapprocher de la commune de Sciez sur Léman où les résidents des Mélèzes ont choisi la solution du compostage collectif pour la gestion de leurs déchets organiques. La communauté d'agglomération étudie la faisabilité du projet et, s'il est réalisable, accompagne la collectivité dans sa mise en place. en effet, les composteurs peuvent être fournis par Thonon Agglomération.</p> <p>Sensibiliser la population à l'installation de composteurs individuels, démarche encouragée par Thonon Agglomération qui fournit un composteur au même tarif préférentiel à tous les foyers de l'agglomération en faisant la demande. Communiquer sur cette action (site internet, bulletin municipal).</p> <p>Communiquer et participer aux actions menées par Thonon agglomération dans le cadre d'une meilleure gestion des déchets (Semaine Européenne de Réduction des Déchets, Ateliers au Jardin)</p>
Indicateurs de suivi	Nombre de composteurs installés – questionnaires de retour.

Organisation de l'action

Maître d'œuvre	Commune d'Allinges – Thonon Agglomération
Durée et/ou périodicité	A partir de 2020
Date de l'exécution effective	2021

Partenaires et outils	Communauté d'Agglomération (compétence déchets)-Population
-----------------------	--

Coût de l'action	
Estimation du coût global	A déterminer
Coût pour la commune	
Aides et subventions	